



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 6 février 2017 à 20 h 00 à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents la conseillère Madame Annie Lussier, les conseillers Messieurs Alain Poissant, Gaétan Boulerice et Sylvain Seyer. Étaient absents monsieur le maire Ronald Lécuyer et monsieur le conseiller Claude Poissant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Daniel Racette, maire suppléant. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Christine Tremblay était présente, la séance débute à 20 h 00.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
Dépôt du rôle de perception de la taxation annuelle 2017
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Engagement permanent – Technicienne en comptabilité
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
 - 9.2 Achat d'une partie de terrain désignée par le lot numéro 3 991 582
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
 - 10.4 Autorisation à la directrice générale pour signer la convention de services entre le Refuge A.M.R. et la municipalité de Saint-Édouard
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
 - 11.3 Abrogation de la résolution 17-01-011 et autorisation pour un droit de passage et d'aménagement de voies sur les routes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports pour le Club Quad les Aventuriers de la Montérégie Inc.
 - 11.4 Abrogation de la résolution 17-01-012 et autorisation pour un droit de passage pour le Club Quad les Aventuriers de la Montérégie Inc.
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant
 - 13.2 Autorisation à l'inspecteur en urbanisme, environnement et voirie pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
 - 13.3 Demande de dérogation mineure concernant une subdivision pour la partie 1 du lot projet numéro 3 991 581
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
 - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier
 - 15.2 Appui au projet d'augmentation de la couverture d'internet haute vitesse pour la MRC des Jardins-de-Napierville.
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**



No de résolution
ou annotation

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

17-02-016 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénom	Initiale	#	Prénom	Initiale
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		A
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
				ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	

Deux (2) personnes dans la salle.

Correspondance : La directrice générale informe le Conseil de la correspondance reçue. Dépôt du rôle de perception de la taxation annuelle 2017.

17-02-017 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénom	Initiale	#	Prénom	Initiale
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	P
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		A
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
				ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	

17-02-018 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 131 798,99 \$; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2017-02** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénom	Initiale	#	Prénom	Initiale
# 1	Annie Lussier	P	# 5	Daniel Racette	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		A
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
				ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	

17-02-019 Engagement permanent – Technicienne en comptabilité

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-06-104 concernant l'embauche de madame Sonia Lefrançois au poste de technicienne en comptabilité ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice générale ;

II EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de madame Sonia Lefrançois au poste de technicienne en comptabilité.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénom	Initiale	#	Prénom	Initiale
# 1	Annie Lussier	P	# 5	Daniel Racette	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		A
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
				ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	



No de résolution
ou annotation

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

- Le contrat pour les génératrices de l'Hôtel de ville et de l'usine d'épuration a été donné à Hewitt puisque nous n'avons plus l'expertise à l'interne.
- La majorité des éléments peu coûteux présents dans le rapport ont été corrigés. La compagnie Poupart est venue pour établir un topo de nos réservoirs d'huile et nous sommes en attente d'un retour de leur part. Un délai supplémentaire a été demandé à la MMQ et nous sommes actuellement en attente d'une réponse.

17-02-020 Achat d'une partie de terrain désignée par le lot numéro 3 991 582

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a à cœur que le projet de l'agrandissement de l'école de Saint-Édouard émerge ;

CONSIDÉRANT QUE l'espace de terrain disponible concernant l'école de Saint-Édouard est limité ;

CONSIDÉRANT QUE l'espace disponible pour le terrain adjacent appartenant au comité des Loisirs est limité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué une offre d'achat pour les dimensions concernées sur le plan P017 déposé en annexe ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra valider les dimensions avec un arpenteur-géomètre préalablement à la transaction chez le Notaire ;

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville ont adopté une première résolution concernant le prix de vente du terrain lors de l'Assemblée extraordinaire du 21 janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville ont adopté la résolution numéro 17-01-2017 pour préciser certains points concernant la vente d'une partie du lot 3 991 582 ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions énumérées dans la résolution municipale numéro 16-02-031 seront honorées ;

IL EST PROPOSÉ QUE la Municipalité **HONORE** ses engagements **ET QUE** tous les frais occasionnés par les ententes et la transaction soit **PAYÉS** à même le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Un peu plus d'appels ces temps-ci.

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Rien pour le moment

Comité de parrainage Sûreté du Québec – Le Conseiller Claude Poissant

- Absent

17-02-021 Autorisation à la directrice générale pour signer la convention de services entre le refuge A.M.R. et la municipalité de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE notre entente de services avec le refuge A.M.R. pour la collecte des animaux se termine le 31 mars 2017 et que nous avons reçu une nouvelle offre de services pour la prochaine période s'échelonnant entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles règles légales provinciales nécessitent des installations plus grandes et plus adaptées pour les animaux, ce qui occasionnent de nouveaux frais à l'organisme ;

CONSIDÉRANT QUE suite à une enquête interne, il a été révélé que le seul service disponible pour notre région est le refuge A.M.R.;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'offre de services du refuge A.M.R. pour l'année 2017 ;
D'AUTORISER la directrice générale à signer le nouveau contrat pour et au nom de la
Municipalité de Saint-Édouard **ET QUE** les dépenses encourues pour ce service soient
payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

➤ Absent

17-02-022 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

CONSIDÉRANT QUE le député Stéphane Billette mentionne qu'il y a un montant d'argent en subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ;

CONSIDÉRANT QU'il distribue ce montant de subvention selon un calcul bien précis entre les municipalités de son territoire desservi ;

CONSIDÉRANT QUE les rangs de l'Église, des Sloan, Saint-Georges, des rues Cloutier, de l'École, de la Mairie, du Parc et Riendeau pouvaient être concernées par des travaux de réparation et d'entretien ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté par résolution de faire la réparation et l'entretien du rang Saint-Georges ;

IL EST PROPOSÉ D'APPROUVER les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang Saint-Georges reliées aux ouvrages de gravelage et de rechargement pour un montant subventionné de **820 \$** conformément aux exigences du Ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité ;

ET QUE le dossier de vérification a été constitué.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# - 1 Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# - 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# - 3 Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOpte A LA MAJORITE	
# - 4 Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

17-02-023 Abrogation de la résolution 17-01-011 et autorisation pour un droit de passage et d'aménagement de voies sur les routes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports pour le Club Quad les Aventuriers de la Montérégie Inc.

CONSIDÉRANT QUE le Club a fait une demande de droit de passage au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour objectif de faciliter les liens entre les pistes présentes au sein des municipalités environnantes ;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne des lots situés dans le secteur de l'autoroute 15 et que les demandes ont été faites auprès des autorités compétentes ;

CONSIDÉRANT QUE les lots numéros 3 991 842, 3 993 019 et 3 993 025 font partie des voies de circulation sous la compétence du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE les lots numéros 3 992 706, 3 992 707, 3 992 708, 3 992 709, 4 257 933, 4 257 934, 4 445 501 et 4 445 502 sont des lots appartenant à des propriétaires privés qui longent les lots cités précédemment sous la compétence du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE l'accord de la Municipalité est nécessaire pour la réalisation de ce projet ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER que le droit de passage soit accordé et ce, **CONDITIONNELLEMENT** au dépôt des documents justificatifs par le Club Quad les Aventuriers de la Montérégie Inc. **ET QUE** les travaux soient réalisés en conformité de la réglementation municipale.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

17-02-024 Abrogation de la résolution 17-01-012 et autorisation pour un droit de passage pour le Club Quad les Aventuriers de la Montérégie Inc.

CONSIDÉRANT QUE le Club souhaite compléter son réseau de pistes sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de droit de passage concerne les lots numéros 3 993 021 (rang Saint-Georges) et 3 993 022 (chemin Forester) pour la portion de compétence municipale ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de droit de passage concerne les lots numéros 3 993 023 (Montée Lussier), 3 993 024 (Montée du Moulin) et 3 992 551 (entre le 240 et 258, rue Principale) pour la portion de compétence provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de droit de passage concerne les lots numéros 3 992 790, 3 992 990 et 3 993 232 pour la portion comprenant des terrains privés ;

CONSIDÉRANT QUE des ententes ont été conclues avec tous les propriétaires concernés à l'exception de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande s'inscrit dans une vision globale visant à relier les sentiers entre les municipalités environnantes ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER que le droit de passage soit accordé et ce, **CONDITIONNELLEMENT** à la ratification de demande et d'ententes avec les différents acteurs concernés.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

➤ Rien à signaler pour le moment.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

➤ Attendre que le printemps arrive pour faire les travaux des regards.

17-02-025 Autorisation à l'inspecteur en urbanisme, environnement et voirie pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

CONSIDÉRANT les avantages offerts par la COMBEQ en ce qui a trait à la formation et au développement continue ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 350 \$ taxes en sus ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à renouveler l'adhésion à la *Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec* **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

17-02-026 Demande de dérogation mineure concernant une subdivision pour la partie 1 du lot projeté numéro 3 991 581

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a ratifié la résolution numéro 16-12-218 ;

CONSIDÉRANT QUE la résidence principale est localisée dans un ancien secteur où la superficie des lots est dérogoire en quelques endroits ;

CONSIDÉRANT QUE l'opération cadastrale proposée crée un lot de 648,2 mètres carrés sur la partie 1 du lot numéro 3 991 581, ce qui occasionne un lot non conforme ;

CONSIDÉRANT QUE cette opération cadastrale proposée déroge à la norme prescrite de l'article 19 du règlement de lotissement numéro 2015-260 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure est conforme aux critères établis dans le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2015-262 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé ne cause aucun préjudice au voisinage ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis public a été publié, conformément aux critères prévus au sein règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2015-262 ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCORDER la demande de dérogation mineure pour la parcelle 1 du lot projeté numéro 3 991 584 **ET QUE** le permis de lotissement soit émis conformément aux règlements d'urbanisme en vigueur.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette		ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	√	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

- La responsable de la bibliothèque a fait des demandes de soumissions pour planifier des activités pour l'année 2017.
- Elle a aussi acheté 20 nouveautés (livres).
- Ça va très bien, Mylène Lavallée fait du très bon travail.

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information –La conseillère Annie Lussier

- Rien à signaler pour le moment.

17-02-027 Appui au projet d'augmentation de la couverture d'internet haute vitesse pour la MRC des Jardins-de-Napierville

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville vise à offrir une couverture d'internet haute vitesse à toutes les résidences de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra l'amélioration du niveau de connectivité et de la vitesse des services offerts aux usagers résidentiels, commerciaux, industriels et publics ;

CONSIDÉRANT QUE le projet influencera de façon positive le développement économique des communautés rurales ;

IL EST PROPOSÉ D'APPUYER la MRC à la réalisation du projet d'augmentation de la couverture d'internet haute vitesse pour la MRC des Jardins-de-Napierville.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette		ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	√	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.



No de résolution
ou annotation

VARIA

Madame Annie Lussier tient à souligner la rencontre des comités de la Municipalité Amie des Aînés (MADA) et de la Politique Familiale de la Municipalité (PFM) dernièrement pour évaluer les diverses demandes de la population lors de la consultation publique tenue le 29 novembre dernier au Centre communautaire. Une soixantaine de demandes ont été répertoriées. Parmi celles-ci, la priorité s'est posée sur celles pouvant être traitées directement par la Municipalité. D'autres, plutôt répétitives, seront adressées à de plus hautes instances, telles que la MRC régionale, voir même le CLSC.

Suite à cette rencontre, les projets sélectionnés par la Municipalité seront rédigés sous forme de dépliant qui sera présenté au Conseil et à la population.

17-02-028 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 30.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette			
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :	A	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

Daniel Racette,
maire suppléant

Christine Tremblay, oma
directrice générale &
secrétaire trésorière



No de résolution
ou annotation

